

LES
SERVICES
VÉTÉRINAIRES



Q U'EST-CE

QUE C'EST ?



A VANT
T OUT

**LES SERVICES VÉTÉRINAIRES
CONSTITUENT UNE COMMUNAUTÉ
DE TRAVAIL QUI, DANS CHAQUE PAYS
DU MONDE PROTÈGE LA SANTÉ ET
LE BIEN ÊTRE DES ANIMAUX.**

Cette communauté est composée d'abord de vétérinaires travaillant pour l'Etat chargés de préparer et de faire appliquer les lois qui régissent la lutte contre les maladies et la sécurité sanitaire des aliments et contribuent à la sauvegarde de la biodiversité, et de toutes les autres catégories de personnel public qui appuient ces actions (administration, communication, juristes etc.).

Les Services Vétérinaires incluent également les vétérinaires praticiens indépendants ou salariés du secteur privé, qui agissent sur le terrain.

A

QUOI

ÇA SERT

?



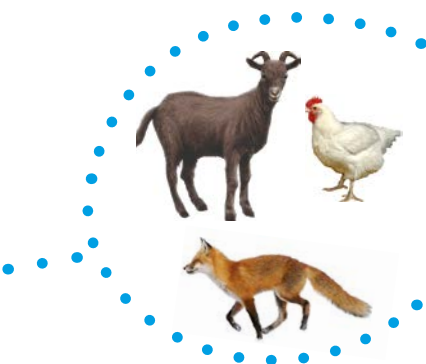
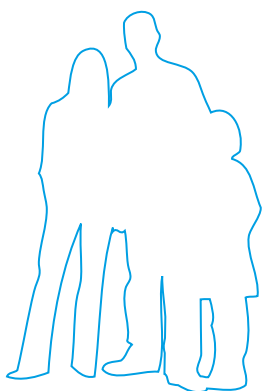
A PRESERVER

LA SANTE PUBLIQUE

**Les maladies animales
transmissibles à l'homme
sont traquées**

Aujourd'hui nous savons que **60%** des pathogènes humains sont **d'origine animale**, que 75% des maladies animales émergentes peuvent se **transmettre à l'homme** et que 80% des agents pouvant servir au bio terrorisme sont des pathogènes d'origine animale.

Protéger la santé publique est directement lié à la protection de la santé animale par les Services Vétérinaires, car **lutter** contre les pathogènes causant des maladies chez l'animal, c'est **prévenir** l'apparition des maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes chez l'homme et c'est assurer une alimentation de qualité sans risques sanitaires et en quantités suffisantes pour tous.



A ASSURER

LA SECURITE SANITAIRE

DES ALIMENTS

Le consommateur

est protégé

des risques sanitaires

liés aux aliments

De multiples pathogènes (parasites, bactéries, virus, toxines) sont susceptibles de contaminer les aliments à tous les stades de leur élaboration et de les rendre **dangereux** pour le consommateur.

Les Services Vétérinaires agissent **de l'étable à la table**, c'est-à-dire au niveau de la production à la ferme, puis lors de la transformation (en abattoir, laiterie etc.) et même lors du transport et de la distribution des produits.



A PROMOUVOIR

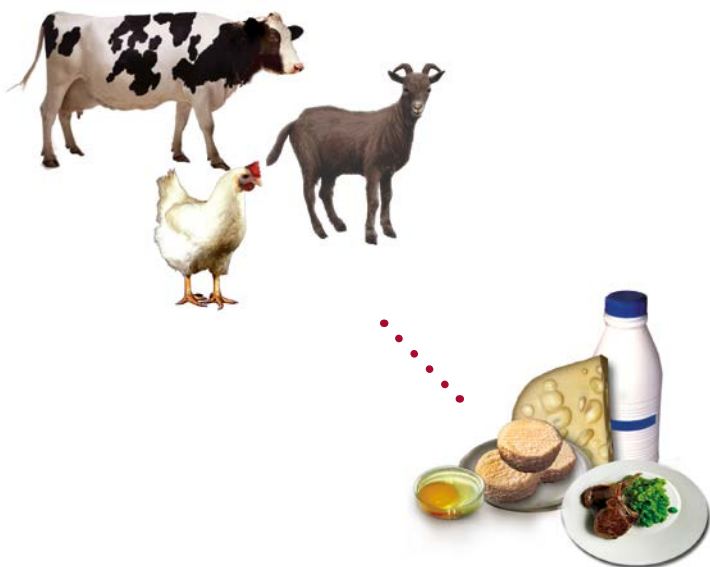
LA PRODUCTION ANIMALE

**Les pertes liées
aux maladies animales
sont réduites**

Il est estimé que la demande mondiale en protéines animales (lait, œufs, viandes) va s'accroître de **70%** d'ici l'an **2050**.

Cette demande sera satisfaite seulement si les Services Vétérinaires seront capables de **garantir un suivi sanitaire** à la hauteur de la complexité des futurs systèmes de production animale nécessaires pour répondre à cette demande.

Les pertes de production animale liées aux maladies sont estimées aujourd'hui à plus de **20%** dans le monde. Plus de soutien à l'action des Services Vétérinaires permettrait de **réduire considérablement** ces pertes.



A REDUIRE

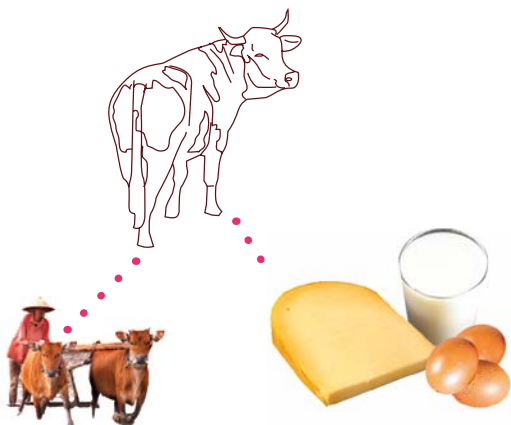
LA PAUVRETE DANS LE MONDE

**Les pays pauvres
intéressés peuvent
accéder aux marchés
d'exportation**

Dans nombre de pays du monde, les animaux fournissent des protéines nobles pour l'alimentation mais aussi **une force de travail** (traction, labour, systèmes d'irrigation), des revenus monétaires réguliers et de précieux fertilisants naturels.

Toutes les actions des Services Vétérinaires ont des répercussions sur l'ensemble de la chaîne de production agricole en assurant la sauvegarde et le **maintien de la production animale**, essentielle pour un milliard d'éleveurs pauvres dans le monde.

Les pays pauvres débarrassés des maladies animales grâce à l'action des Services Vétérinaires peuvent, s'ils le souhaitent, **accéder** à des marchés **d'exportation** plus rémunérateurs.



A ASSURER

LA SECURITE DU COMMERCE
MONDIAL DES PRODUITS
D'ORIGINE ANIMALE

Les pays sont protégés
à leurs frontières

En cas de **maladie** déclenchée dans un pays et pour éviter la propagation géographique des pathogènes d'origine animale, les **échanges commerciaux d'animaux** et de leur produits entre pays peuvent cesser par décision du pays importateur dès la prise de connaissance d'un événement sanitaire à **risque** dans le pays exportateur.

Ces décisions peuvent **peser lourdement** sur l'économie locale, voire nationale d'un pays ou d'une région, avec tous les impacts sociaux négatifs qui en découlent.

Grâce à une **production animale encadrée et protégée** par les Services Vétérinaires et des exportations accompagnées par les certificats sanitaires délivrés par les Services Vétérinaires, la sécurité sanitaire du commerce mondial est bien contrôlée.



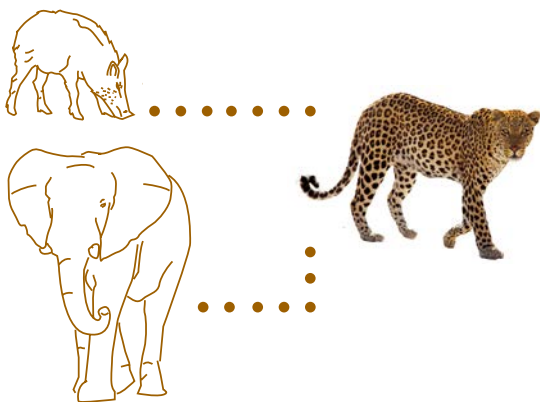
A PRESERVER

LES ESPECES ANIMALES

**La faune sauvage
est sauvegardée
et protégée**

La surveillance des **maladies** de **la faune sauvage** nécessite la même rigueur que la surveillance et la lutte contre les maladies des animaux domestiques, car les échanges d'**agents pathogènes** entre ces deux populations **augmentent de plus en plus** au niveau mondial.

Protéger la santé de la faune sauvage contribue à **préserver** la **biodiversité** tout en évitant la transmission de maladies aux animaux domestiques et à l'homme.



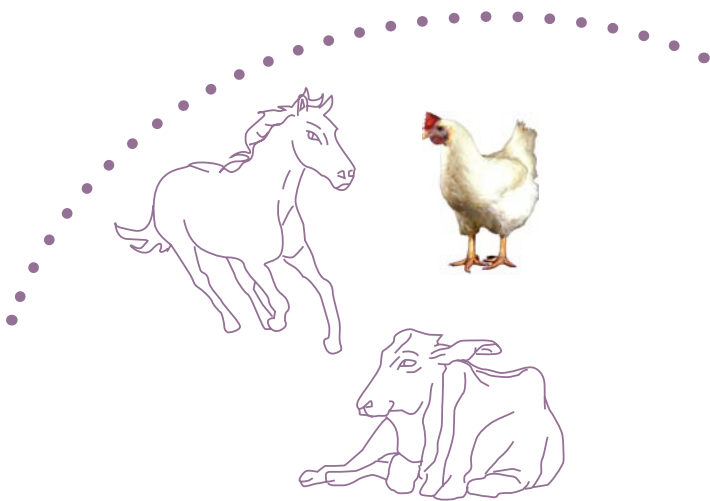
A DEFENDRE

LE BIEN-ETRE ANIMAL

**Les animaux sont
protégés par des lois
et des règlements
bien appliqués**

La santé des animaux est une composante essentielle de leur **bien-être**. Le bien être animal est une notion complexe qui englobe des aspects scientifiques et éthiques mais aussi économiques, culturels et politiques.

La protection des animaux nécessite le **contrôle** des conditions dans lesquelles ils sont élevés, transportés et abattus. Les Services Vétérinaires constituent la communauté la plus qualifiée pour préparer les législations relatives au bien être des animaux et pour **veiller** sur le **terrain** à leur application au quotidien.



**POUR REUSSIR LES
SYSTEMES
DE SANTE ANIMALE
DOIVENT REPOSER
SUR UNE**

**BONNE
GOUVERNANCE**

Réalisé par l'Unité de la communication de l'OIE
Mise à jour Août 2015



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir